

Carleton en la baie des Chaleurs
 Le premier janvier de l'an mille huit
 cent un, par nous prêtre Missionnaire
 a été baptisé Laurent, né le vingt sept
 Octobre dernier, du légitime mariage
 de Jean Baptiste Lavolette, & de Isabelle
 Brasseur habitans laboureurs de cet endroit
 le parrain a été Hubert Dugast, La
 marraine, vénéranda pover, qui ont
 tous déclaré ne savoir signer.

L. J. Desjardins P. M.

Carleton le six janvier de l'an mille
 huit cent, par nous prêtre Missionnaire
 soussigné a été baptisé Joseph Louis
 né de ce jour, du légitime mariage
 de Désiré Leblanc, et de Marie Victoire
 Commau, habitans laboureurs de ce lieu
 le parrain a été Jean Baptiste Commau
 oncle, la marraine Marie Nicolette
 Leblanc, tante de l'enfant qui ont
 déclaré ne savoir signer.

L. J. Desjardins P. M.

Carleton Baie des Chaleurs après la
 publication de trois bans de mariage
 entre Romain Sébastien Bujol, fils
 majeur de Mathurin Bujol & de
 Marie Bernard habitans de Carleton
 D'une part, & vénéranda Landry fille
 majeure de Claude Landry & de Hélène
 Dugast, habitans Laboureurs aussi de
 Carleton. D'autre part, & ne étant désuvert
 aucun empêchement au dit mariage
 nous leurs avons accordé la Bénédiction
 nuptiale suivant les formes prescrites
 par l'Eglise Catholique et Romaine,
 présence de Claude Landry Père, Jean
 Landry oncle de Mathurin Bujol père
 & Hélène Bujol sœur, des Epoux qui
 nous ont pu signer avec nous fait à Carleton
 le sept de Janvier mille huit cent un.

L. J. Desjardins P. M.

M. t.

Romain

Bujol

Vénéranda

Landry